

## LE GROUPE APICIL DÉVOILE **API SANTÉ**, SA NOUVELLE OFFRE DE SANTÉ À DESTINATION DES JEUNES, FAMILLES, SENIORS ET ENTREPRENEURS

Le Groupe APICIL, 3<sup>ème</sup> groupe français de protection sociale, propose dès aujourd'hui API Santé, une nouvelle offre de santé individuelle. API Santé se décline en 2 gammes : Equilibre qui s'adresse aux jeunes et familles et Sérénité pour les seniors dès 50 ans. Le produit est également destiné aux travailleurs non-salariés ou TNS et est éligible à la fiscalité Loi Madelin leur permettant de déduire de leur revenu imposable les cotisations versées au titre du contrat.

API Santé est une offre santé responsable qui vise à répondre aux besoins prioritaires et à tous les budgets des particuliers et professionnels. Il propose une couverture santé complète pour l'assuré et sa famille. API Santé se **recentre sur l'essentiel** avec la prise en charge de toute la pharmacie (remboursée à 65%, 30% et 15%) sur les 2 gammes, à l'exception du niveau 1 de la gamme Equilibre, et une participation renforcée de la chambre particulière en ambulatoire. L'ensemble des garanties est à effet immédiat, sans aucun délai d'attente. API Santé répond également à un besoin de simplification en clarifiant certaines garanties. Les règles de gestion et de souscription ainsi que l'offre de services ont été revues dans ce même objectif. Le parcours de vente a également été simplifié et rendu plus fluide pour faciliter son usage et accéder plus rapidement à une proposition commerciale. API Santé répond enfin à un besoin de personnalisation avec un Pack Confort optionnel qui permet à l'assuré de compléter ses garanties avec des prestations non prises en charge par la Sécurité sociale, telles que la médecine douce. Ces prestations sont déclinées sur 3 niveaux et peuvent être choisies indépendamment du niveau de base souscrit.

« API Santé est né de la volonté inscrite dans notre plan stratégique Horizon 2024 d'améliorer la rentabilité de nos offres tout en renforçant leur attractivité. Notre objectif était de construire un produit dédié qui se concentre sur les besoins prioritaires des assurés, avec une politique tarifaire qui soit parfaitement ajustée en fonction de la cible adressée. API Santé propose une offre de services simplifiée avec des avantages tarifaires destinés aux familles et TNS, ainsi qu'un Pack Confort dont la structure modulaire sur 3 niveaux représente une véritable valeur ajoutée rendant le produit unique et différencié. » déclare **Thomas Perrin, Directeur Général Adjoint Santé et Prévoyance du Groupe APICIL.**



## API Santé Equilibre et Sérénité : des gammes adaptées aux besoins des assurés

API Santé se décline en 6 niveaux de garanties obligatoires pour la gamme Equilibre et en 5 niveaux pour la gamme Sérénité :

- *Equilibre* propose des garanties en adéquation avec les besoins des jeunes et des familles que ce soit les frais pour de l'orthodontie, ou en cas d'hospitalisation avec le remboursement d'une nuitée d'accompagnement ou d'une chambre particulière, etc...
- *Sérénité*, pour les seniors à partir de 50 ans, offre un renfort sur les appareils auditifs et, d'une manière générale, sur tous les postes de santé dès le 1er niveau.

Après avoir sélectionné le niveau de garanties de son choix, l'assuré peut le compléter avec des prestations de confort. Inclus dans un Pack Confort, ces prestations sont particulièrement adaptées aux besoins des jeunes, familles et seniors que la Sécurité sociale ne couvre pas : médecines douces (ostéopathie, acupuncture, etc.), allocation naissance ou adoption, contraception, FIV, vaccins, , cure thermale...

## La souscription au Pack Confort permet d'accéder, en plus des services d'assistance prévues dans le socle de base, à des renforts de services :

- *Famille* pour faciliter le quotidien des jeunes parents
- *Hospi+* pour éviter les rechutes et faciliter le retour à domicile et au travail
- *Maladies redoutées* pour se sentir épaulé lors des protocoles de soins
- *Aidant* pour assister l'assuré qui prend soin au quotidien d'un proche fragilisé
- *TNS* pour soutenir et épauler les indépendants dans leur quotidien

## API Santé donne accès aux avantages tarifaires suivants :

- Une réduction de 10 % dès la 2ème personne assurée (enfant, conjoint ou ayant-droit) et gratuité de la cotisation pour le 3ème enfant assuré et les suivants
- Abattement tarifaire pendant 3 ans pour les TNS créateurs : 20% la 1ère année, 10% la 2ème année et 5% la 3ème année

Pour plus d'infos sur API Santé : rendez-vous [ici](#)

## À PROPOS DU GROUPE APICIL

— Le Groupe APICIL, 3<sup>e</sup> groupe français de Protection Sociale avec 3,5 Md€ de chiffre d'affaires, propose une gamme complète de solutions performantes et adaptées en santé- prévoyance, épargne et services financiers ainsi que retraite pour particuliers et professionnels. Chaque jour, les 2 000 collaborateurs du Groupe apportent leur expertise aux plus de 50 400 entreprises et 1,7 million d'assurés protégés. Paritaire et mutualiste, le Groupe accompagne ses clients au plus près de leurs attentes en répondant à leurs besoins dans toutes les étapes de leur vie. En ligne avec sa raison d'être « Par une relation proche et attentionnée, soutenir toutes les vies, toute la vie », le Groupe APICIL est très investi en matière de RSE avec un engagement fort : promouvoir l'inclusion.

Plus d'informations sur <https://www.groupe-apicil.com>

Suivez notre actualité sur Twitter

## CONTACTS PRESSE

AGENCE RUMEUR PUBLIQUE - [apicil@rumeurpublique.fr](mailto:apicil@rumeurpublique.fr)

Marie GOISLARD – Tél. : 01.55.74.52.33 / 06.21.23.37.75

Simon LOZACH – Tél. : 06.32.26.41.56

Ondine MURAT – Tél. : 06.45.27.01.57

Soundoussia SOIMADOUNE – Tél. 06.50.24.74.15

GROUPE APICIL - Karine MARIE

[karine.marie@apicil.com](mailto:karine.marie@apicil.com)

Tél. : 06.99.15.66.59